

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal se sont réunis, à la salle du Cercle Olivier de Clisson à Clisson, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Xavier Bonnet, Maire**.

Étaient présents :

M. Xavier Bonnet, M. Christian Peulvey, Mme Véronique Jousset, Mme Marie-Gabrielle Carré, M. Philippe Bretaudeau, Mme Anne Leroy, M. Bernard Bellanger, M. Dominique Poilane, Mme Blandine Elain, M. Laurent Maldelar, M. Jean-Pierre Landreau, M. Christophe Butruille, Mme Christelle Amiaud, Mme Patricia Mary, Mme Alexia Pirois, Mme Sonia Sanchez, Mme Séverine Blanoeil, M. Thomas Hay, M. Cyrille Paquereau, Mme Marie-Claude Bailliard, Mme Laurence Mamias, M. Yves Mignotte, M. Eric Betschart, M. Franck Nicolon, M. Thibault Morizur, Mme Gaëlle Romi.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient absents excusés :

Mme Laurence Luneau (procuration à M. Xavier Bonnet), M. Benoît Payen (procuration à M. Christian Peulvey), Mme Lamia Bacher (procuration à Mme Gaëlle Romi).

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire.

Secrétaire de séance : M. Thomas Hay

Date de la convocation : 15 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 29	Présents : 26	Excusés : 3	Absents : 0	Votants : 29
------------------------------------	---------------	-------------	-------------	--------------

ANIMATION, CULTURE ET SPORT

CULTURE

Saison culturelle

- ♦ Saison culturelle 2023/2024 - présentation de l'acte 2

Monsieur le Maire expose les faits.

La Ville de Clisson propose une saison culturelle s'articulant en 2 temps : acte I (septembre à janvier), acte II (janvier à juillet).

Ce deuxième acte proposera de nombreux rendez-vous variés avec un axe fort, orienté vers les rendez-vous 'jeune public', à découvrir en famille.

Tous les spectacles de la saison culturelle sont payants, sauf mention contraire. Les animations proposées par la médiathèque sont gratuites.

Les spectacles

- 26 janvier 2024 à 20h30 : « **Les trois Mousquetaires raconté à deux en ½ heure** » - comédie de cape et d'épée - espace Arlekino
- 10 février 2024 à 20h30 : **Starsky Minute** - clown acrobate et électrique - espace Arlekino
- Le 16 mars à 20h30 : **La Part Egale** - seule en scène de théâtre et d'humour sur l'égalité des sexes - espace Saint-Jacques
- Le 6 avril 2024 à 20h30 : **La Veillée** - théâtre cocasse inventif et joyeux (spectacle hors les murs du Quatrain) - espace Arlekino
- Le 13 avril 2024 à 15h : **Ni oui ni non bien au contraire** - spectacle d'objet pour le jeune public (spectacle joué dans le cadre du festival CEP PARTY) - espace Arlekino
- Le 17 avril 2024 à 15h : **VEN** - spectacle de cirque pour le jeune public (spectacle joué dans le cadre du festival CEP PARTY) - espace Arlekino

- Les 25 et 26 mai 2024 en journée - **Les Mascarades de Clisson** – centre-ville de Clisson
- Samedi 15 juin 2024 à partir de 19h : **Fête de la musique** – centre-ville de Clisson
- Samedi 13 juillet 2024 : **Pique-nique républicain et feu d'artifice** – Garenne Valentin
- Vendredi 26 juillet 2024, à partir de 19h : **Nocturne de Clisson** - Place J. Demy (repas en musique)
- Vendredi 23 août 2024, à partir de 19h : **Nocturne de Clisson** – lieu à définir (repas en musique)

Les expositions à la galerie du minage

- Thierry DUPONT : du 10 au 21 janvier
- Les Cordeliers : du 7 au 18 février
- Sandrine BOUJU : du 21 au 25 février
- Thérèse CAILLETON : du 28 février au 10 mars
- Robert PIQUARD : du 13 au 17 mars
- Dominique MOUNIER : du 18 au 28 mars
- Alice JOUSSET : du 30 au 31 mars
- Gaël KASPRZAK : du 17 au 21 avril
- Bernard LECLERE : du 24 avril au 5 mai
- Jean Luc CAUVIN : du 29 mai au 2 juin
- Sylvie PERROT : du 19 au 30 juin

Les animations de la médiathèque

- **Les coulisses du Hellfest**

Du 9 janvier au 17 février : l'expo Hellfest, conçue par les élèves du lycée Aimé Césaire

Vendredi 12 janvier à 18h30 : échanges sur l'exposition en présence des lycéens

Vendredi 2 février à 18h30 : rencontre avec la Hell'prod

Vendredi 16 février à 19h : Le Hell'friend : le quizz duo spécial ado

- **Festival d'Angoulême - le débrief** : vendredi 9 février

- **La médiathèque à l'heure galloise**, en partenariat avec le comité de jumelage de Cowbridge

Du 20 février au 29 mars : exposition « Être Gallois en 2023 en Grande-Bretagne après le Brexit », conçu par les élèves du lycée Aimé Césaire

Vendredi 1^{er} mars à 19h : fête de la Saint David

Vendredi 29 mars à 19h : rencontre autour de la culture galloise

- **Rencontre avec l'auteur Paul Saint-Bris**, dans le cadre du prix Roman Cezam : vendredi 5 avril à 19h

- **Ça pop à la médiathèque !**

Du 9 avril au 8 juin : exposition d'originaux de Fanny Massebiau

Samedi 27 avril à 10h30 et 14h30 : ateliers de fabrication de pop-up

- **Fête du jeu à la médiathèque**, place Jacques Demy et sous les Halles, en partenariat avec l'échoppe des légendes, la ludothèque *Auprès du jeu* et les auteurs de jeux *Wilfried et Marie Fort* : samedi 1^{er} juin

Rendez-vous des lecteurs

JEUNE PUBLIC : Le tipi des petits à la médiathèque Geneviève Couteau – Clisson – 10h

- Samedi 13 janvier : *Randonnée en hiver*
- Samedi 17 février : *Petites bêtes d'ailleurs*
- Samedi 9 mars : *Tous à la sieste !*
- Samedi 13 avril : *Oiseau, vole !*
- Samedi 18 mai : *C'est quoi ça ?*
- Samedi 22 juin : *Sens dessus dessous*

Le coffre à histoires

Médiathèque Geneviève Couteau – Clisson – 16h30

- Mercredi 17 janvier : *Douce nuit*
- Mercredi 21 février : *So british !*
- Mercredi 20 mars : *Dans la jungle*

<p>Accusé de réception en préfecture 044-214400434-20231221-DEL-231221-DE Date de télétransmission : 26/12/2023 Date de réception préfecture : 26/12/2023</p>

- Mercredi 17 avril : *Les histoires « poppent » !*
- Mercredi 15 mai : *Range ta chambre !*
- Mercredi 19 juin : *1,2,3 : Bougez !*

Le rendez-vous ciné à la médiathèque Geneviève Couteau les vendredis 8 mars à 16h (dès 3 ans) et 3 mai à 16h (dès 5 ans)

Et si on jouait à la médiathèque Geneviève Couteau les samedis 24 février et 20 avril de 10h à 12h30

Temps de découvertes numériques en direction des familles pendant les vacances scolaires de février et d'avril

PUBLIC ADULTE

Blabla Land à la médiathèque Geneviève Couteau à 10h30 les samedis 27 janvier, 23 mars, 4 mai et 5 juillet

Grainofête à la médiathèque Geneviève Couteau et sur la place Jacques Demy le samedi 16 mars, en partenariat avec la Solid'

Les prix littéraires

Prix Roman CEZAM à la médiathèque Geneviève Couteau – Clisson – public adulte

Prix BD CEZAM à la médiathèque Geneviève Couteau – Clisson – public adulte

Un temps d'échanges avec les participants sera proposé pour chaque prix au 2^{ème} trimestre.

ETE

Lire à la piscine sur les vacances scolaires d'été : mise à disposition d'une centaine de livres à la piscine Aqua'val Sèvre

4 rendez-vous lectures hors les murs (parc Henri IV...)

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Christian Peulvey, adjoint délégué à la culture, aux animations et aux jumelages,

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 6 juillet 2023 relative à la présentation de l'acte 1 de la saison culturelle 2023-2024 et fixant les tarifs des animations,

VU l'avis émis par la commission 'vie associative, culturelle et sportive', réunie le 13 décembre 2023,

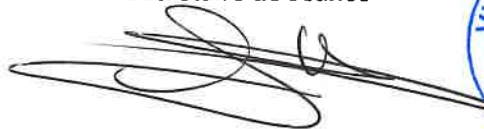
**Après en avoir délibéré,
À la majorité (28 votes pour et 1 abstention),**

PREND ACTE du programme de l'acte II de la saison culturelle 2023-2024, tel qu'il est présenté,

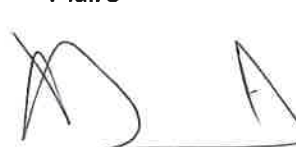
MANDATE Monsieur le Maire, à défaut un adjoint, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Thomas HAY
Secrétaire de séance




Xavier Bonnet
Maire



Delibération certifiée exécutoire compte tenu de :

- sa télétransmission en Préfecture de Nantes le
- son affichage le

26 DEC. 2023

27 DEC. 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.

Accusé de réception en préfecture
044-214400434-20231221-DEL-231221-DE
Date de télétransmission : 26/12/2023
Date de réception préfecture : 26/12/2023

